

DELIBERATION CA006-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers

Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation

Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7

Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 28 février 2018.

Objet de la délibération Admission en Master : capacités d'accueil en M1

Le conseil d'administration réuni le 14 mars 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les capacités d'accueil en M1 pour la rentrée 2018 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

Fait à Angers, le 14 mars 2018

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services

Olivier HUISMAN



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **21 mars 2018**

Domaine	COMPOSANTE	Offre de formation master mention / parcours	inscrits L3 2017/2018	Campagne de recrutement 2018			Memo : Campagne de recrutement 2017
				Capacités d'accueil GLOBALE*	Néo entrants L3	Autres situations (redoublants, FC, étudiants étrangers...)	Capacité d'accueil
DEG	DEG	mention droit des affaires	283	/			/
		mention droit privé		/			/
		mention droit public		/			/
		mention gestion de patrimoine	272 (pour 265 places en M1) L3 Eco : 47 L3 Gestion : 170 L3 BFA : 17 L3 MI : 31	25	23	2	0
		mention finance		25	23	2	40
		mention comptabilité - contrôle - audit		30	27	3	30
		mention marketing, vente		50	45	5	50
		mention gestion des ressources humaines		20	17	3	25
		mention management et commerce international		70	50	20	70
		mention économie appliquée		45	40	5	90
		parcours chargé de développement : entreprises et territoires créatifs (CDETC)					
		parcours ingénierie économique et évaluation des politiques publiques (ING)					
		parcours intelligence Economique et Stratégies Compétitives à l'International (IESCI)					
ESTHUA	mention tourisme	669	400	318	82	400	
ST	SCIENCES	mention chimie	77	40	34	6	38
		parcours lumière molécules matière, LUMOMAT		12	10	2	
		parcours sciences et ingénierie de l'environnement (SIE)		28	24	4	
		mention physique appliquée et ingénierie physique	220	40	30	10	40
		mention biologie végétale		40	36	4	40
		mention biodiversité, écologie et évolution		25	20	5	25
		mention toxicologie et écotoxicologie		23	20	3	23
		mention bio-géosciences	53	7	5	2	10
		mention informatique		40	30	10	40
		mention mathématiques et applications		65	50	15	65
		parcours data science – données biologiques et numériques (DS)	40	30	10		
parcours mathématiques fondamentales et appliquées – algèbre et géométrie (MFA-AG)	126	25	20	5			
ISTIA	mention ingénierie des systèmes complexes		24	0	24	24	
SANTE	SANTE SCIENCES	mention biologie - santé - parcours sciences		40	35	5	40
		mention arts, lettres et civilisations		60	45	15	60
ALL	LLSH	mention traduction et interprétation	360 (pour 228 places en M1)	18	15	3	18
		mention didactique des langues		90	30	60	110
		mention langues étrangères appliquées		60	50	10	60
ESTHUA	mention direction de projets ou établissements culturels	669	150	110	40	150	
SHS	LLSH	mention archives	129 (pour 79 places en M1)	24	21	3	24
		mention sciences de l'information et des bibliothèques		20	15	5	20
		mention histoire, civilisations, patrimoine		35	30	5	50
		mention géographie, aménagement, environnement et développement	25	50	40	10	75
		parcours chargé de développement : entreprises et territoires créatifs (CDETC)					
		parcours paysage environnement participation société					
		parcours écologie et écoingénierie des zones humides					
		mention intervention et développement social	287 (pour 173 places en M1)	25	20	5	25
		mention psychologie		70	50	20	70
		mention psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé		60	45	15	95
		parcours neuropsychologie		20	15	5	
		parcours psychologie du vieillissement normal et pathologique		20	15	5	
		parcours neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissages		20	15	5	
mention psychologie sociale, du travail et des organisations	20	15		6	25		
mention psychologie de l'Éducation et de la Formation - PEF	23	18		5	23		
mention études sur le genre	7	4	3	12			
Total			2494	1721		1867	

* Capacités d'accueil = capacités d'accueil globale (néo entrants L3 + redoublants + étudiants internationaux + FC ...)
* Si capacités d'accueil = / : pas de sélection en M1, mais formation ouverte
* Si capacités d'accueil = 0 : pas de campagne de sélection, formation (M1) non ouverte